Période couverte (1 <sup>er</sup> avril 2017 au 31 ONTARIO mars 2018) <sup>1</sup>	Marchés couverts – adjugés²		
Ministères, agences, offices, bureaux, conseils, comités, commissions et organismes semblables d'une Partie	Nombre	Valeur \$ <sup>3</sup>	Commentaire <sup>4</sup>
Produits	1 154	908 858 043 \$	
Services, à l'exception des services de construction	1 202	2 364 255 626 \$	
Services de construction	411	2 567 750 952 \$	
Administrations régionales, locales, de district et autres formes d'administration municipale, des organismes municipaux, des commissions scolaires et des organismes responsables de l'enseignement, de la santé et des services sociaux bénéficiant d'un financement public, ainsi que de toute personne morale ou entité détenue ou contrôlée par les entités précitées	Nombre	Valeur \$	Commentaire
Produits	2 840	2 924 248 423 \$	Les données relatives aux marchés publics municipaux sont exclues.
Services, à l'exception des services de construction	3 295	3 539 667 811 \$	Les données relatives aux marchés publics municipaux sont exclues.
Services de construction	1 391	2 486 392 493 \$	Les données relatives aux marchés publics municipaux sont exclues.
Sociétés d'État, des entreprises publiques et d'autres entités détenues ou contrôlées par une Partie au moyen d'une participation au capital	Nombre	Valeur \$	Commentaire
Produits	61	219 782 624 \$	
Services, à l'exception des services de construction	202	1 636 836 807 \$	
Services de construction	5	194 155 418 \$	

 <sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Indiquer la période couverte. Année fiscale ou calendrier selon le choix de la Partie. La même période doit être conservée pour les rapports subséquents.
<sup>2</sup> Les marchés couverts adjugés incluent les marchés passés dans le cadre d'un appel d'offres limités.
<sup>3</sup> Valeur totale maximale, avant taxes, de tous les marchés couverts au moment de l'adjudication ou, si celle-ci n'est pas connue, la valeur estimée selon la méthode d'évaluation de la valeur d'un marché prévue par l'accord applicable.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Indiquer toute information pertinente relative à la validité des données (par ex. les données manquantes ou l'explication de la méthodologie utilisée pour établir les estimations).